

Édito

Sport: l'épreuve féministe

Sigolène Couchot-Schiex, Eva Nada,
Clothilde Palazzo-Crettol et Béatrice Bertho

Au moment où nous écrivons cet éditorial, les préparatifs de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 vont bon train en France. Du 26 juillet au 11 août, la capitale française palpitera au rythme de ces compétitions sportives: « Vibrez au rythme des jeux », scande la mairie de Paris. Dans la même ville, en 1900, les femmes ont été autorisées à concourir pour la première fois, conquérant un droit et un privilège dont les hommes, qui détiennent les clés des Jeux, des sports et du mouvement sportif, les avaient évincées. En 2024, la parité est reconnue et mise en avant comme une avancée du féminisme.

Difficile de ne pas être partagée, en tant que féministes, face au résultat hautement symbolique de plus d'un siècle de luttes des femmes¹ pour pouvoir participer, à parts égales avec les hommes, au sport de loisir comme de haut niveau, amateur comme professionnel. Il existe une tension fondamentale, dans une perspective féministe, entre la recherche de l'égalité dans la participation, et la nécessité de déconstruire les mécanismes et les fondements sur lesquels reposerait cette supposée égalité. Quels risques le féminisme court-il face aux sports? Risque-t-il de perdre son potentiel subversif et émancipateur au profit d'une normalisation, d'une institutionnalisation dans et par le sport? En effet, énoncer l'égalité entre les femmes et les hommes ne suffit pas à déjouer les pièges de l'ordre du genre. Les défis constitutifs des rapports sociaux articulant sports, compétition et corps, sous contrôle patriarcal et libéral, méritent d'être questionnés dans une perspective féministe. C'est l'objectif des articles de ce *Grand angle*.

Le sport, un fait social total à questionner

Le mouvement sportif, en tant qu'ensemble des organismes qui contribuent à la structuration des activités sportives, s'est progressivement organisé à la

1. Le mot « femmes » désigne ici toutes les personnes s'identifiant comme telles.

fin du 19^e siècle. Aujourd'hui, le sport, comme institution, est devenu un fait social total dans les espaces médiatiques et par les fonctions qu'il occupe, offrant certains bénéfices fondamentaux tels que la santé, l'estime de soi, la capacité à coopérer en équipe ou, tout simplement, le plaisir. Le sport est d'abord une activité physique, mais il comprend de multiples manifestations plus ou moins organisées, et il se décline sous diverses modalités, dans des pratiques différenciées, allant de l'occasionnel à l'intensif (Davis et Louveau, 1998; Louveau, 2004; INJEP, 2023). Si « sport » au singulier s'entend dans cet édito comme l'ensemble des activités physiques, son pluriel spécifie les pratiques structurées et institutionnalisées, organisées en disciplines sportives. Quelles que soient les pratiques sportives, qu'elles soient amicales, occupationnelles, divertissantes ou professionnelles et de haut niveau, le sport met en scène et en mouvement des corps genrés. Dans tous les cas, il implique une disciplinarisation et un contrôle sur les corps et, la plupart du temps, il est l'expression de multiples rapports de domination, comme en témoignent les luttes des femmes et des personnes dominées pour se faire reconnaître comme sportives.

En tant qu'il est reconnu comme un milieu d'hommes, le sport a fait l'objet de nombreuses critiques et contestations féministes, y compris dans le milieu académique. D'autres systèmes d'oppression ont aussi été mis au jour. En effet, de nombreuses chercheuses et chercheurs ont décortiqué les considérables enjeux politiques du sport, les relations entre idéologie, société, économie et structures de classes, interrogeant son instrumentalisation au cours des périodes nazie et communiste (Mosse, 1999), ou son racisme (Guérandel, 2017). Des études ont revisité les rapports entre sports, pouvoir et culture, l'introduisant dans le champ des *cultural studies*. Des sociologues ont montré que le sport est un haut lieu de la reproduction de l'ordre de genre et ont interrogé l'allégeance sportive à la virilité hégémonique, hétérosexuelle et blanche (Laberge, 1995). En France, à partir des années 2000, la sociologie du sport investigate les questions de genre (Louveau, 2004), les sexualités (Mette *et al.*, 2012) et, plus récemment, le sexisme systémique du sport (Caprais, 2020). Toutefois, le potentiel des pratiques sportives en faveur du développement de l'autonomie, face aux normes familiales par exemple, ou pour soutenir des formes de libération à l'égard des attentes genrées, est également documenté (Hargreaves, 1982). Ce potentiel s'exprime à travers des évolutions permanentes et une créativité des pratiques ordinaires qui sont analysées dans certains articles du présent numéro.

Sport et corps: des construits sociaux très politiques

D'emblée, on remarquera que l'ajout « féminin » accolé au nom du sport ou de la pratique participe de la reproduction réitérée de la pratique masculine comme étant celle du « neutre », et première. Les pratiques féminines sont « secondes », accessoires et systématiquement qualifiées comme telles.

Dans les mondes du sport, le genre continue de produire et de valoriser la différence et la hiérarchie sexuées. L'argument se fonde sur de supposées différences biologiques immuables et sur l'alignement sexe-genre-sexualité où le corps masculin blanc hétérosexuel fait figure de catégorie normative de référence. Dans ce contexte, les « autres », les personnes en situation de handicap ou définies comme telles, les femmes, les personnes racisées ou minorisées, n'ont le droit de concourir que sous conditions (Sénac, 2015). Et lorsqu'elles concourent, leurs performances sont minimisées (Bournissen *et al.*, 2017) ou au contraire survalorisées, réduisant les personnes à leurs exploits physiques. Le biais profondément masculiniste de la compétition sportive s'illustre dans l'obligation qui a été faite aux femmes, quand elles ont gagné le droit de participer, de prouver qu'elles étaient bien des « femmes » par des tests de féminité humiliants alors qu'on ne demande jamais aux hommes de prouver qu'ils le sont (Bohuon, 2012). Aujourd'hui, certaines sportives sont contraintes à s'administrer des bloqueurs d'androgènes pour être autorisées à participer quand leur taux naturel est jugé trop élevé, donc masculin².

Sport, corps, performance : des risques à déjouer pour les féministes

Avec leur article intitulé « Penser les corps sportifs en féministes », Solène Froidevaux et Claire Nicolas ouvrent le *Grand angle* par une réflexion épistémologique et méthodologique sur ce que signifie l'adoption d'une posture féministe pour l'étude du sport. Les autrices interrogent les possibilités de constitution d'un espace dédié à la cause des sportives, investi par des acteurs et actrices issues du monde sportif, militant et scientifique. S'inspirant du féminisme phénoménologique, elles placent les corps sportifs au cœur de leur réflexion. S'intéresser à l'expérience corporelle des femmes, en l'articulant à une analyse des rapports de pouvoir dans lesquels cette expérience s'incarne, permet de penser l'aliénation féminine, mais aussi les conditions d'une possible émancipation par ces corps vécus. Les autrices suggèrent alors des pistes théoriques et pratiques pour une meilleure prise en compte de la diversité des corps et en vue d'une alliance entre champ sportif et pensée et activisme féministes. Se saisir de la question des corps et de leur matérialité est une nécessité et un enjeu pour la recherche féministe afin de contester l'essentialisation des capacités physiques.

Les pratiques sportives placent d'emblée les femmes aux prises avec des injonctions paradoxales : être performantes sur les terrains, tout en performant une féminité normative. À l'occasion du premier marathon olympique

2. C'est le cas de l'athlète sudafricaine Caster Semenya, privée de compétition depuis 2019, qui a remporté une bataille judiciaire pour discrimination en juillet 2023.

féminin le 5 août 1984 à Los Angeles, remporté par Joan Benoit, des commentaires fusent, stigmatisant les signes de détresse physique terrassant certaines coureuses. Le spectacle est jugé intolérable par le public, les médias et la fédération d'athlétisme pour lesquels les sportives doivent rester dignes, offrir des émotions qui subliment les corps féminins et séduire, à l'instar de ce qui se donne à voir dans les disciplines artistiques et gymniques. Ces représentations stéréotypées de la féminité pèsent évidemment aussi sur le choix des pratiques récréatives et de loisir.

Les savoirs médicaux ont contribué à la constitution et à la diffusion d'une vision binaire et relativement déterministe des corps (Peyre et Wiels, 2015). Or, pour les sciences humaines et particulièrement les études genre, les corps et leurs usages sont toujours modelés par des rapports sociaux, quels qu'ils soient. De même, tout au long de la vie, physiologie féminine ou masculine, processus d'entraînement ou de vieillissement et biotechnologies modifient, réparent ou transforment les corps. *In fine*, la condition des corps est celle de l'infinitude comme caractère de ce qui est sans borne et en évolution (Couchot-Schiex, 2023). Partant de cette prémisse, les catégories de sexe, d'âge, de santé ou de capacités deviennent inopérantes pour expliquer les inégalités et justifier les différences de traitement dans le sport. On peut donc les considérer comme des « catégories vides » de sens (Fraisie, 2023: 44).

Deux articles de ce *Grand angle* invitent à penser les effets des catégories et à discuter les liens entre corps et sport.

Les corps en transition, qui vivent des transformations radicales et matériellement subversives, sont susceptibles de fournir des réflexions passionnantes. Bastien Pouy-Bidard, dans son article « Un horizon transféministe en EPS³? Expériences d'une élève trans dans les activités physiques, sportives et artistiques », invite féminisme et transféminisme à s'associer dans une communauté des luttes contre la domination masculine. L'auteur rapporte et analyse les propos d'une jeune trans interviewée sur son vécu d'adolescente dans les cours d'éducation physique et sportive. Ses propos illustrent une certaine ambivalence entre ses revendications (trans)féministes et l'acceptation des normes et pratiques corporelles genrées. L'interviewée remet en cause les catégories par une posture transféministe affirmée, mais elle mobilise la binarité lorsque cette dernière est utile aux performances sportives.

Aurélié Aromatario explore les liens entre pratique sportive féministe, non mixte et inclusive des minorités de genre, et l'empuissancement du corps entraîné. Dans son article « Puissance des corps et capacité d'agir: le roller derby, entre pratique sportive et engagement féministe », elle décrit les

3. Éducation physique et sportive.

processus de la transformation des corps qui se musclent sous l'effet de la pratique et qui deviennent forts, repoussant les limites de la définition traditionnelle de la féminité. Cette expérience confère une forme de pouvoir d'agir, de contrôle sur soi et les autres qui dépassent le seul cadre de la pratique sportive. Dans ce sens, cet article plaide pour une défense de la valeur intrinsèque de la pratique sportive des femmes (Bertho *et al.*, 2023).

Les demandes d'accès à la compétition des personnes trans semblent être une piste féconde pour prolonger les réflexions matérialistes sur les dimensions identitaires de la corporéité. La subversion des catégories de sexe conduit à reconsidérer l'un des effets notoires du sport, à savoir l'ordonnement des sexes. Si le sport populaire peut apparaître parfois comme dégenré (pensons par exemple à la randonnée), le sport de haut niveau, les Jeux olympiques et le sport professionnel continuent de s'appuyer sur des représentations naturalisantes. Dans un mouvement circulaire, d'une part l'inscription dans un régime de genre produit des corps catégorisés et normés et, d'autre part, la compétition renforce la hiérarchisation entre les sexes. *In fine*, le patriarcat exerce son contrôle sur tous les corps, les pratiques corporelles et la corporéité, donnant l'illusion que la binarité de genre est universelle et indépassable.

Quand les femmes s'invitent dans le football, sport populaire mondial par excellence, mais aussi professionnel, dans lequel elles sont soumises à divers types d'oppressions, notamment financière, physique et symbolique, quelles sont les réponses apportées par les féministes ?

Deux articles de ce *Grand angle* analysent ce sport dans des pratiques quotidiennes se déployant dans les interstices du système footballistique. Ces articles s'attaquent aux tensions entre aliénation et émancipation dans le football. L'étude ethnographique menée au Sénégal par Maramé Cissé, « Football féminin au Sénégal: entre autonomisation des jeunes filles et controverses », expose les stratégies dont disposent les footballeuses dans leur recherche d'équilibre entre revendications sportives, questionnement identitaire et maintien d'une féminité socialement acceptable. Le contexte national socio-politique prescrit des limites avec lesquelles elles jouent, pour répondre à leur désir émancipatoire. Leurs stratégies peuvent paraître ambiguës, car leurs marges d'action sont restreintes. Pourtant, leur négociation des normes de genre s'impose en tant qu'acte culturel, politique et citoyen.

Alison Hernandez-Joset, Virginie Nicaise et Natacha Chetcuti-Osorovitz nous invitent à entrer dans le football par la lutte féministe dans leur article « Terrain de football, terrain de luttes: un nouvel espace de pratiques féministes, queer et sportives ». À partir d'un positionnement épistémologique de la connaissance située, elles étudient une équipe pratiquant en mixité choisie. Cela leur permet de théoriser et d'illustrer la manière dont le degré d'institutionnalisation et l'usage de la mixité choisie sont étroitement liés à des

postures politiques individuelles et collectives, mettant ainsi en évidence le pouvoir émancipateur du football pour des femmes minorisées.

Remettre le sport à l'étude féministe

Revenons aux Jeux olympiques de Paris, et aux aspects vertueux qui sont vantés à leur sujet: égalité, sobriété et accessibilité, mais qui laissent sceptiques au vu des chiffres articulés (15 000 athlètes, 16 millions de touristes), d'une formidable pollution (1,56 million de tonne de CO₂), du rétrécissement de l'espace public et d'un nettoyage social (les territoires sont débarrassés des plus démunies) et des énormes enjeux financiers qui y sont liés. Cette apothéose française du sport, outre qu'elle est un déni de démocratie, a été décidée sans consultation citoyenne, bâillonnant toutes mobilisations contestataires; elle est une démonstration criante des liens existant entre patriarcat, capitalisme, aliénation des corps et appropriation de la nature par le sport.

Remettre le sport à l'étude, dans un numéro de *Nouvelles Questions Féministes*, répond à un besoin d'actualisation et de déploiement des questions féministes dans ce domaine. Penser le sport en sportives féministes, c'est mettre à l'épreuve à la fois l'expérience, le besoin de compréhension et les réflexions sur le sport liées aux enjeux féministes. Prendre le point de vue des premières concernées permet de relier les épistémologies féministes, les politiques et les pratiques et leur propre expérience pour en faire une force collective constructive, mue par un potentiel transgressif à l'endroit de l'institution sportive. C'est à notre avis une voie fructueuse du féminisme sportif contemporain.

À l'inverse, penser le sport en féministes non sportives, c'est continuer de combattre l'impérialisme culturel du sport et son prétendu universalisme, c'est réfléchir autrement les corps, le sport et la performance. À l'heure des nouveaux défis concernant les définitions catégorielles des sports, du genre et d'autres rapports sociaux, soumettre le sport à l'analyse féministe est à l'évidence une urgence sociétale, afin de réduire les discriminations qui y ont cours et d'affaiblir les injustices faites aux corps et aux personnes minorisées.

Alors, à vos marques, prêt·es, partez! ■

Références

- Bertho, Béatrice, Iyama M. Douna, Françoise Grange-Omokaro et Dominique Malatesta (2023). «Playing football in Cameroon as a girl: a match for equality». *Soccer & Society*, 25 (2), 225-239.
- Bohuon, Anaïs (2012). *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X?* Paris: éditions iXe.
- Bournissen, Chantal, Eline de Gaspari et Clothilde Palazzo-Crettol (2017). «Des discriminations effectives et cachées dans des pratiques sportives institutionnalisées». *Cahiers de la LCD*, 4 (2), 55-70.
- Caprais, Annabelle (2020). *La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises*. Thèse de doctorat. Bordeaux.
- Couchot-Schiex, Sigolène (2023). «Des corps dans leur infinitude». *Revue EPS*, hors-série, 35-37.
- Davisse, Annick et Catherine Louveau (1998). *Sport, école, société: la différence des sexes*. Paris: L'Harmattan.
- Fraisse, Geneviève (2023). *Le féminisme ça pense!* Paris: CNRS éditions.
- Hargreaves, Jennifer (1982). *Sport, culture and ideology*. Londres: Routledge/Kegan Paul.
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (2023). *Les chiffres clés. Sport*. Paris: Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- Laberge, Suzanne (1995). «Sports et activités physiques: modes d'aliénation et pratiques émancipatoires». *Sociologie et sociétés*, 27 (1), 53-74.
- Louveau, Catherine (2004). «Pratiquer une activité physique ou sportive: persistance des inégalités parmi les femmes». *Recherches féministes*, 17 (1), 39-76.
- Guérandel, Carine (2017). «Une nouvelle catégorie des politiques d'«intégration par le sport»: les «filles des cités»». *Sciences sociales et sport*, 10 (1), 79-111.
- Mette, Anthony, André Lecigne, Lucile Lafont et Greg Décamps (2012). «Évaluation des attitudes des sportifs français envers les homosexuels: effet du genre et du type de sport». *Staps*, 96-97 (2-3), 157-167.
- Mosse, Georges (1999). *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*. Paris: Agora.
- Peyre, Evelyne et Joëlle Wiels (2015). *Mon corps a-t-il un sexe? Sur le genre, Dialogues entre biologies et sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Sénac, Réjane (2015). *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*. Paris: Les Presses de Sciences Po.